

2. Ce rendement est-il considéré comme normal et, dans la négative, que fait-on pour l'améliorer?

N° 2239—*M. Fortin*

1. Pour chacune des cinq dernières années et à l'égard de chacune des corporations de la Couronne dite de propriétaire, quel est le rendement de l'avoir de l'actionnaire?

2. Ce rendement est-il considéré comme normal et, dans la négative, que fait-on pour l'améliorer?

N° 2240—*M. Fortin*

1. Pour chacune des cinq dernières années et à l'égard de chacune des corporations de la Couronne dite de propriétaire, quel fut le rapport de rotation des stocks?

2. Ce rapport est-il normal et, dans la négative, que fait-on pour l'améliorer?

N° 2241—*M. Fortin*

1. Pour chacune des cinq dernières années, quel est le «*cash flow*» de chacune des corporations de la Couronne dite de propriétaire?

2. Ce «*cash flow*» est-il considéré comme normal et, dans la négative, que fait-on pour l'améliorer?

N° 2242—*M. Fortin*

1. Pour chacune des cinq dernières années et à l'égard de chacune des corporations de la Couronne dite de propriétaire, quel est le bénéfice par action ordinaire?

2. Ce bénéfice est-il considéré comme normal et, dans la négative, que fait-on pour l'améliorer?

N° 2375—*M. Nystrom*

1. En 1965, 1967 et 1968, quelle a été la valeur, par pays acheteur, des ventes d'armes ou de matériel de défense, dans lesquelles la Corporation commerciale canadienne a joué un rôle quelconque?

2. Pour chacune de ces années, quelle a été la valeur des ventes de caractère non militaire?

N° 2398—*M. Robinson*

1. Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration dispose-t-il d'un service d'information et, dans l'affirmative, combien a-t-il coûté chaque année de 1960 à 1968 inclusivement?

2. Au cours des mêmes années, combien de publications et/ou de périodiques et/ou de feuilles de renseignements et/ou de communiqués publics le Ministère a-t-il émis et à combien s'est élevé le coût de chaque publication?

3. A combien d'exemplaires tire-t-on, à qui les distribue-t-on et comment s'effectue la distribution?

M. Forest, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Blair, appuyé par M. Deachman,—Que le troisième rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le vendredi 20 juin 1969, soit agréé.